



A-t-il le droit de utiliser les entêtes de sa fonction?

Par **Mari_old**, le **10/07/2007** à **15:15**

Bonjour.

Mon voisin est fonctionnaire de la République.

A-t-il le droit de utiliser les enveloppes, les courriers avec entête, les tampons de sa fonction pour intimider ses voisins gratuitement et sans motif ?

Les courriers de la République pour les besoins privés de ses parents?

Merci.

Mari